

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise
Séance du 7 mai 2026

**Date de la
convocation**
29/04/2026

Date d'affichage
29/04/2026

**Nombre de membres
Afférents au Conseil
municipal : 23**

En exercice : 23

Le sept de l'an deux mille vingt-six à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : 19 – ANTY Olivier, APPOLONUS Véronique, BENITEZ Pascal, BERNIOT Cécile, BIDI SINDA Maeck Garel, CAFFIN Mickael, DEVISE Aurelia, DUCKMAN Denis, DUCKMAN Sébastien, FRITSCH Morgane, GIRARD Marilyne, LACOSTE Stéphane, LE GUILLOU Isabelle, LEONARD Dany, MALINGRE Michel, MEYFROODT Nicolas, PORTIER Alexandre, SOLLET Céline, TAGUAY Nicolas,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : 3–ESNEULT Alexis, JULES Dorothee, WARNER Sylvia

Absents donnant pouvoir : 1– ORLUC Sandra à MALINGRE Michel,

Secrétaire de séance : LE GUILLOU Isabelle

Réf : CM 2026-31

Pour : 20
Contre :
Abstention :

OBJET: Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le maire expose que l'article 22 du code de la commande publique indique que la commission d'appel d'offres est composée du maire ou de son représentant et de trois membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Par ailleurs, le conseil doit élire trois suppléants.

L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms que de sièges à pourvoir.

Après un appel de candidature, les listes de candidats sont les suivantes :

- M. Nicolas TAGUAY

Il est alors procédé au déroulement du vote.

Le conseil municipal,

Vu le code de la commande publique,
Vu le code général des collectivités territoriales,

La liste de M. TAGUAY a obtenu 20 voix.

La liste de M. TAGUAY a obtenu 6 sièges.

6 sièges ont été attribués.

Publication ou
notification
du : **19 MAI 2026**



Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le

ID : 095-219500584-20260507-2026_31_01-DE



Sont élus à la commission d'appel d'offres

- | | |
|------------------------|-----------|
| 1) Nicolas TAGUAY | Titulaire |
| 2) Denis DUCKMAN | Titulaire |
| 3) Nicolas MEYFROODT | Titulaire |
| 4) Stéphane LACOSTE | Suppléant |
| 5) Pascal BENITEZ | Suppléant |
| 6) Véronique APPOLONUS | Suppléant |

Fait à Bernes sur Oise, le 7/5/2026

Vu pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

Olivier ANTY

Le secrétaire de séance

Isabelle LE GUILLOU

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécoeurs citoyens accessible par le biais du site www.telerecoeurs.fr.